

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Instagram  Site Web



#MaChaiseVide : une nouvelle campagne pour dénoncer les retards de paiement!

**PARCE QUE LE PERSONNEL
DU RÉSEAU EN A MARRE
D'ATTENDRE SON ARGENT !!**



Comme vous le savez, après plusieurs mois de retard, la CAQ n'est toujours pas en mesure de nous informer de la date à laquelle elle sera en mesure d'ajuster les salaires et de payer les rétroactivités découlant de l'entente de maintien de l'équité salariale pour le personnel de la catégorie 3, et d'ajuster les primes et autres mesures prévues à la nouvelle convention collective. Et ce n'est pas comme si on ne l'avait pas demandé!

Vous me direz *Ouais, mais Simon, quand le gouvernement convient d'une entente avec des dizaines de milliers d'employés de l'état, il n'a pas le choix de payer non?* Hé bien non! Les personnes qui prennent les plus importantes décisions pour l'avenir du Québec n'arrivent toujours pas à respecter leurs engagements.

Toujours aussi méprisants à l'égard des travailleuses et travailleurs du réseau, et malgré toutes nos interventions, le gouvernement reste muet sur la question des retards de paie-

ment. Mais attention! Sonia Lebel se souhaite rassurante en indiquant que les employés allaient tous être payés, et ce, avec un taux d'intérêt de 5%. On s'entend que c'est la moindre des choses de se faire payer des intérêts sur les retards, mais je tiens à rappeler que ce sont les contribuables qui, encore une fois, devront payer pour le non-respect des engagements pris par la CAQ!

Vous avez peut-être remarqué que, depuis quelques semaines, des travailleuses et travailleurs en colère participent au mouvement **#MaChaiseVide**, en publiant des photos de leur chaise vide sur les médias sociaux. Vous voulez participer? C'est très simple!

- ▶ Sur une feuille, dessinez un point d'interrogation
- ▶ Ajoutez le #MaChaiseVide
- ▶ Collez cette feuille sur votre chaise
- ▶ [Prenez une photo et publiez-la sur notre groupe en cliquant ici](#)

On va se le dire, pour forcer un gouvernement populiste comme celui de la CAQ à changer de cap, il faut être en mesure d'influencer l'opinion publique. Alors, participez en grand nombre pour que notre message raisonne partout au Québec!

Coudonc M. Legault! Attendez-vous que ma chaise soit vide?

Pétition d'équité salariale

Je vous rappelle qu'une pétition en ligne est toujours en cours, et ce, **justu'à aujourd'hui, 24 février. C'est donc le dernier jour pour la signer** avant qu'elle ne soit déposée à l'Assemblée nationale du Québec, au courant des prochaines semaines. Si vous ne l'avez pas signée, [je vous invite à le faire dès maintenant en cliquant ici](#).

Simon Deschênes,
Président du STTCISSSL-CSN



**Signons la pétition,
parce que la CAQ
DOIT PAYER les
sommés dues en équité salariale!**





En invalidité? Faites votre choix de vacances!

Qu'en est-il lorsque vous êtes en invalidité?

Vous devrez malgré tout apposer votre choix de vacances du 1^{er} au 15 mars prochain via LOGIBEC, afin de faire valoir votre ancienneté.

Si la semaine de vacances planifiée arrivait et que vous étiez encore en invalidité, vous ne la perdriez pas. Elle serait remise en banque et vous pourriez, à votre retour au travail, prendre entente avec votre gestionnaire afin de la planifier.

Vous avez tout de même le droit de maintenir vos vacances. Si vous êtes en travaux légers/assignation temporaire/retour progressif, vous aurez le droit de maintenir vos vacances.

Si vous avez des questions ou que vous croyez que vous êtes lésé, communiquez avec un agent SST-Défense : au Nord ► 450 759-8222 postes 4616 ou 2009. Au Sud ► 450 654-7229 poste 366113.

Audrey Alcaidinho,
Agente SST-Défense



JOURNÉE MONDIALE SANS FACEBOOK

Obstacles pour nuire à un écosystème sain en information, abandon des structures de vérification des faits : il y a de quoi s'insurger! Le 28 février, on évite Facebook!

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

Demande de prestation d'assurance emploi (chômage)

Depuis quelques semaines, nous recevons plusieurs appels concernant la procédure de demande de prestation d'assurance-emploi (chômage). Effectivement, avec les coupures des dernières semaines, plusieurs personnes ne complètent pas leurs disponibilités, voire ne travaillent pas du tout.

Tout d'abord, il est important de savoir que pour être admissible au chômage il faut que vous soyez 7 jours consécutifs sans travail. Ce qui veut dire 7 jours sans appel de la liste de rappel et sans quart de travail à votre horaire. **Attention! Si la liste de rappel tentait de vous joindre et que vous refusiez le quart ou ne répondiez pas, vous pourriez perdre votre droit au chômage.**

Sachez aussi qu'afin d'obtenir votre relevé d'emploi de l'employeur, vous devrez en faire la demande au service de la paie par courriel :

14-cisss-paie-regionale@ssss.gouv.qc.ca.

Le service de la paie contactera le service de la liste de rappel afin de s'assurer que vous n'aviez effectivement eu aucune journée offerte durant 7 jours consécutifs.

Si vous avez des questions, je vous invite à communiquer avec le service de la paie, qui se fera un plaisir de vous aider et de répondre à vos questions au :

14-cisss-paie-regionale@ssss.gouv.qc.ca.

En cas de doute ou pour effectuer une demande, contactez le bureau de chômage en cliquant ici.

Mélissa Lavergne,
Agente de griefs



FEUILLETS D'IMPÔTS

Dès le 27 février, vos feuillets d'impôts pourront être récupérés sur Logibec. Vous pourrez les imprimer pour compléter votre déclaration de revenus. [Consultez la note de service suivante pour plus de détails!](#)

Votre équipe InfoMob

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 1^{er} mars pour à partir du 18 mai au 6 septembre 2025.

Demandes horaires : avant le 28 février pour les périodes allant du 23 mars au 19 avril 2025.

Prochain férié à demander : Vendredi Saint, 18 avril 2025 (F-10). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 28 février 2025.

BESOIN D'AIDE? PENSE AU PAE! Programme d'aide aux employés 1 855 612-2998

Fondation CSN KIOSQUES Donner du sens à l'argent.

Pour vous aider à mieux bâtir votre retraite (c'est payant!), vos représentants Fondation viennent vous voir! Voici les prochaines dates prévues :

- 26 février au CHDL, 12h à 18h;
- 27 février au HPLG, 10h à 16h;
- 3 mars au HPLG, 11h à 18h.

Avis : le 3 mars est le dernier jour pour contribuer au REER 2024.

Venez les voir en grand nombre!

Si vous souhaitez améliorer vos économies pour votre retraite, rejoignez Fondation au 514 525-5505 ou via info.actionnaires@fondation.com.

SEMAINE DE RELÂCHE

Avis à tous : cette année, la semaine de relâche de la commission scolaire des Affluents (sud) coïncide avec celle de la commission scolaire des Samares (nord) et aura lieu du lundi 3 au vendredi 7 mars!

Votre équipe InfoMob

POSTES VACANTS APRÈS AFFICHAGE

Saviez-vous que l'employeur tient à jour (tous les mercredis et à chaque semaine) un registre des postes vacants après affichage, et ce, pour la catégorie 2 et la catégorie 3? Pour les consulter, il vous suffit d'aller dans l'intranet :

- ▶ sous l'onglet Info RH;
- ▶ Dotation et PMO;
- ▶ Affichage de postes;
- ▶ Postes vacants après affichage;
- ▶ Catégorie 2 ou Catégorie 3 (CSN).
[Vous pouvez aussi les consulter en cliquant ici.](#)

Pour la **catégorie 3**, si un poste vacant après affichage vous intéresse, vous devez écrire à l'adresse suivante :

dotation.cat3.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca.

Pour la **catégorie 2**, vous devez écrire à l'adresse suivante :

kim.paradis.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca.

La règle pour l'octroi de ces postes se fait sous le principe du **premier arrivé, premier servi**. Je vous conseille donc d'y jeter un coup d'œil régulièrement et de manifester votre intérêt le plus rapidement possible.

Notez que pour tout poste vacant après affichage, vous ne pouvez pas vous prévaloir des 20 jours d'essai prévus à l'article 207.16 de la convention collective locale. Vous serez donc titulaire du poste dès le jour 1.

Si vous avez des questions, vous pouvez joindre un agent de griefs et c'est avec plaisir qu'on vous aidera.

AU NORD

▶ 450 759-8222 poste 2028

AU SUD

▶ 450 654-7525 postes:

▶ 20104

▶ 20139

▶ 20114



Mélissa Lavergne,
Agente de griefs



CONTRE AMAZON! DÉLIVRONS-NOUS D'AMAZON

Samedi le 15 février, la voix de milliers de manifestants, incluant de nombreux camarades de la CSN, a grondé à Montréal, malgré les rigueurs de l'hiver!

Les Québécois sont fâchés contre la multinationale et son attitude anti-syndicale qui contrevient aux droits du travail!

Le message est clair : si Amazon veut se soustraire à nos lois du travail, **il faut la boycotter** et le gouvernement du Québec devrait donner l'exemple en emboîtant le pas à Montréal dans ce mouvement!



Ruba Ghazal, co-porte-parole de Québec Solidaire, y [a dit soutenir l'idée de cesser de donner de l'argent public à Amazon](#), en particulier alors que François Legault exhorte les Québécois de faire une corvée économique en pleine guerre tarifaire.



Au moment d'écrire ces lignes, le seul entrepôt encore ouvert au Québec est celui de Coteau-du-Lac et Amazon propose de compenser ses fermetures sauvages par un maigre paiement de 14 semaines de salaire (maximum). Son richissime propriétaire Jeff Bezos a les moyens de payer un montant exemplaire pour son geste. [Félix Trudeau, le président du syndicat de l'entrepôt de Laval réclame une compensation de 1 an.](#)



Enfin, Alexandre Boulerice, député du NPD (Nouveau Parti Démocratique, au fédéral) a pris le micro pour demander au gouvernement canadien de briser ses ententes avec Amazon : *Qu'il les crisse aux vidanges!*

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob



26 février

#JOURNÉE
DU CHANDAIL
ROSE

La **journée du chandail rose** a lieu le dernier mercredi de février. Sa raison d'être : **contrer l'intimidation**, ce qui est fort pertinent, vous en conviendrez!

Que ce soit entre adultes ou entre enfants, l'intimidation n'est ni sans victime ni sans conséquence. C'est souvent les préjugés des parents qui enracinent ceux des enfants! Soyons proactifs pour la réduire au maximum!

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

Actions pour la Journée mondiale de justice sociale



18 et 20 février 2025

Mardi passé avait lieu un 1^{er} kiosque au CÉGEP de Joliette où Luce Melançon, VP régionale de Lanaudière à la FSSS, et moi-même avons fait de la sensibilisation sur la campagne Vraiment Public, expliquant aux passants que c'est crucial qu'il n'y ait pas de profit sur la maladie pour garantir le **droit à la santé des Québécois**. Avec nous se trouvait également Catherine Cartier, du Mouvement d'éducation populaire de Lanaudière (MÉPAL), pour parler de mille et un enjeux de justice sociale. Nous étions invités par Mégane Bourdon, présidente de l'Association étudiante du CÉGEP, qui était investie d'une mission de défendre les **bourses Perspectives**, qui permettent à des étudiants moins nantis de réussir leurs études logés dignement et **sans devoir couper dans leur budget alimentaire**. Pour ce faire, les étudiants interpellèrent la ministre de l'Éducation supérieure, Pascale Déry, qui vient de couper ses bourses par simple austérité.

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob



LA PRESSE

Insécurité alimentaire au cégep

Près d'un élève sur deux touché

Au cégep, plus de 4 élèves sur 10 vivent une forme d'insécurité alimentaire, révèle une étude inédite obtenue par La Presse. Une situation d'autant plus inquiétante qu'avoir le ventre vide en classe nuit à la réussite scolaire, soulignent les experts.



L'équipe du STTCISSL-CSN tient à offrir ses plus sincères condoléances à nos camarades CSN de la Montérégie-Centre, suite au décès de Michel Pietrantonio, agent de griefs. Nous sommes de tout cœur avec vous.

FREINER LA PRIVATISATION

La pétition du plan d'urgence de la CSN pour stopper la privatisation du réseau de santé et services sociaux (RSSS) a été signée par 10 000 personnes et a été déposée par David Bergeron-Cyr, 2^e VP à la CSN et le député Vincent Marissal (Québec Solidaire) lors des audiences du ministre Dubé pour le projet de loi 83.

Dans un communiqué de presse conjoint avec le Parti Québécois et Québec Solidaire, David détaille le plan d'urgence en 3 étapes et explique clairement pourquoi il faut dire non au privé en santé. Il n'existe aucune étude scientifique qui démontre la complémentarité du privé à un système de santé public. Au contraire, c'est bien documenté que le privé fait concurrence au public en vampirisant budgets et employés (lire *Santé Inc.* d'Anne Plourde).



Écoutez, le privé en santé et en services sociaux, c'est un désastre.

[Cliquez ici-haut pour écouter la version écourtée.](#) Pour la version complète du [point de presse](#), [cliquez plutôt ici.](#)

Sachez qu'il n'est pas non plus trop tard pour ajouter votre voix à la pétition pour le plan d'urgence de la CSN : d'autres actions sont prévues! [Cliquez ici pour signer!](#)

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob

MESSAGE AU GOUVERNEMENT

SOUTIEN À DOMICILE : POUR UN VIRAGE VERS LE PUBLIC

SAD
En misant sur le privé, la CAQ ferait une erreur historique... et coûteuse! 💰

Attention! La CAQ prépare le terrain pour que le secteur privé prenne encore plus de place dans les soins à domicile! Déjà, si on compte les chèques emploi-service, le financement des coops et autres entreprises au privé en matière de soins à domicile, ce n'est que 15% du budget de soins à domicile qui est réellement alloué au secteur public de soins à domicile (les ASSS et autres intervenants du CLSC). Il y a de quoi tomber des nues. [Cliquez ici pour lire le message de la FSSS au gouvernement!](#)

Philippe Cloutier,
Agent InfoMob